

Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

Action n° 1.2 : Mettre en place une structure d'accompagnement dédiée au numérique

Niveau de priorité	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Haute</u> <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Basse
Axes stratégiques ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>Innover par et avec le numérique</u> ■ Engager le développement régional de la filière numérique ■ Accompagner la transition numérique de l'économie calédonienne
Présentation	
Constat	<ul style="list-style-type: none"> ■ Actuellement, le numérique est le principal vecteur d'innovation. La majorité des jeunes pousses bâtissent leur modèle d'affaire en s'appuyant sur le numérique ■ Pour favoriser l'émergence de ces jeunes pousses et augmenter la réussite de leur projet, des structures d'accompagnement dédiées au projet numérique sont nécessaires : le taux d'échec d'une jeune pousse non accompagnée est d'environ 90% ■ Il n'existe pas en Nouvelle-Calédonie de structure d'accompagnement dédiée au numérique
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer l'innovation numérique dans les domaines d'applications privilégiés (environnement, mines, télécom, énergie, transport, tourisme) et les technologies à fort potentiel pour la Nouvelle-Calédonie (IOT, géomatique, Big Data / Open data et logiciel) ■ Détecter les jeunes pousses et porteurs de projets innovants calédoniens dans le domaine du numérique ■ Attirer des porteurs de projets numériques innovants en Nouvelle-Calédonie ■ Accompagner les jeunes pousses et porteurs de projets numériques innovants dans la création/structuration de leur société ■ Accompagner les jeunes pousses et porteurs de projets innovants dans la conception de leur produit ■ Attirer des financeurs/partenaires et les mettre en relation avec les jeunes pousses et porteurs de projets innovants ■ Orienter et renseigner les porteurs de projets et sociétés de la filière numérique sur les dispositifs d'accompagnement existants (programmes, financements, accélérateurs, incubateurs, etc.) ■ Développer l'Open Innovation au sein de la filière et de son écosystème (collaboration entre grands groupes, jeunes pousses et institutions) ■ Organiser des événements favorisant les échanges et les synergies entre les acteurs de la filière et de son écosystème ■ Animer le réseau de l'innovation numérique calédonien ■ Gérer l'accueil et les locaux du lieu Totem (voir fiche action 1.1)
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Il ne s'agit pas nécessairement de créer une nouvelle structure juridique d'accompagnement dédiée au projet numérique, mais de s'appuyer sur les structures existantes qui proposent des services d'accompagnement, en renforçant leurs moyens ■ Plusieurs structures sont potentiellement mobilisables autour de cette action dont : <ul style="list-style-type: none"> ■ L'Adecal Technopole (accélérateur, incubateur) ■ Le cube (structure privée du groupe CIPAC) ■ La caravane (espace de co-working privé)

Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

Action n° 1.2 : Mettre en place une structure d'accompagnement dédiée au numérique

- L'UNC et le CRESICA (intègre IRD, UNC, etc.)
 - L'UNC mène un travail d'identification de porteurs de projets issus de la recherche dans son périmètre d'intervention
 - L'UNC travaille à la création d'un pôle « PEPITE » (pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) label du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qui vise à la facilitation de l'entrepreneuriat étudiant et à la valorisation économique des travaux réalisés dans le cadre de la recherche et donc à développer les partenariats publics/privés
- Les associations de la filière numérique : grappe OPEN NC, ONNC et ACTIC
- D'autres structures potentiellement intéressées (espace de co-working de la Ville du Mt Dore)
- Les services à développer sont (liste non figée et qui devra évoluer en fonction des besoins de la filière numérique et de son écosystème) :
 - Détection, évaluation et sélection de projets innovants dans le secteur des TIC
 - Veille relative aux consultations et appels à projet dans le domaine du numérique et développement de partenariats
 - Accueil et orientation des porteurs de projet et des entreprises de la filière et de son écosystème :
 - Guichet d'entrée des entreprises du numérique sur le territoire de la NC
 - Aiguillage, renseignements de tout ordre
 - Accélérateur (cible : porteurs de projet) et incubateur (cibles : jeunes pousses) :
 - Accompagnement technologique
 - Formations/Mentorat
 - Accompagnement personnalisé dans l'ensemble des domaines de l'entreprise (conception, marketing, commercial, gestion, distribution, financement, stratégie, partenariats, etc.)
 - Aide au montage de dossier, recherche de partenariat, mise en relation avec de potentiels clients, etc.
 - Couveuse (cible : porteurs de projet), pépinière et hôtel d'entreprises (cible : jeunes pousses)
 - Infrastructure d'accueil d'entreprises (bureaux)
 - Services partagés (secrétariat, accueil, comptabilité, juridique, etc.)
 - Formations
 - Tiers lieux :
 - Espaces de télétravail
 - Espaces de coworking
 - Organisation d'événements (séminaires, hackathon, passerelles recherche/entreprises, speed founding, business forum, rencontres étudiants/entreprises, promotions des métiers du numériques, etc.)
 - Animation du réseau de l'innovation numérique calédonien (réunions, groupes de travail, etc. avec les membres de ce réseau). L'organisation de ce réseau est à définir.
- Ces services seraient proposés dans un lieu « Totem » (voir fiche action 1.1), afin de faciliter l'accompagnement des jeunes pousses et porteurs de projet. Toutefois, il est important de préciser

Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

Action n° 1.2 : Mettre en place une structure d'accompagnement dédiée au numérique

	qu'il ne s'agit pas de créer une « superstructure » qui intégrerait les missions des acteurs identifiés précédemment, mais de faire en sorte d'héberger certains d'entre eux sur un même site
Communication et animation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Relais de communication en NC : <ul style="list-style-type: none"> ■ Collectivités et financeurs ■ Associations : ONNC, grappes d'entreprises, ACTIC ■ Associations patronales, etc. ■ Supports de communication <ul style="list-style-type: none"> ■ Réseaux sociaux (FB, twitter, etc.) ■ Mise en place d'un portail web dédié à la filière numérique et son écosystème (cartographie, indicateurs, réseau social, etc.) ■ Communication de masse (radio/TV/média)
Cibles de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Jeunes pousses ■ Porteurs de projets innovants
Portée géographique de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ En Nouvelle-Calédonie avec un focus sur Nouméa compte tenu du positionnement géographique des acteurs de la filière numérique et de son écosystème
Caractère International de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'accompagnement des porteurs de projets numériques susceptibles de s'installer en NC doit être internationalement connu ■ L'action participe au marketing du territoire dans le domaine numérique
Organisation et conduite du projet	
Gouvernance et pilotage de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise d'ouvrage : partagée avec animation cellule ECONUM du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ■ Maître d'œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ■ Scénario nominal : une entité existante avec la création d'une structure organisationnelle dédiée au numérique ■ Scénario alternatif : en l'absence d'appui d'une entité existante, un scénario alternatif pourrait consister à créer une nouvelle structure juridique <p><i>Remarque : la structure d'accompagnement ne peut être une collectivité (condition d'adhésion au réseau French Tech)</i></p>
Partenaires tiers	<ul style="list-style-type: none"> ■ Adecal technopole ■ Privés : Le Cube, La Caravane et autres structures d'accompagnement ■ Associations : OPEN NC, ONNC, ACTIC
Autres éléments de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gouvernance de la structure : cellule ECONUM du gouvernement, provinces, VDN, Adecal technopole et autres partenaires financeurs

Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

Action n° 1.2 : Mettre en place une structure d'accompagnement dédiée au numérique

<p>Descriptif des Ressources requises</p>	<p>En investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'essentiel de l'investissement est chiffré dans la <i>fiche action N°1.1 « Lieu Totem »</i> <p>En fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion de projet : la mise en place concrète de l'action nécessitera des ressources humaines qui pourraient être celles de la cellule ECONUM du gouvernement <ul style="list-style-type: none"> ■ Coordonner l'ensemble du projet ■ Rencontrer les acteurs (ADECAL-Technopole, CUBE, etc.) ■ Etablir un modèle financier détaillé ■ Etablir des contrats d'objectifs avec les acteurs ■ Essentiellement des coûts de personnel (3 équivalents temps plein pour l'animation, l'accueil et le management global), de communication et des frais généraux
<p>Pré requis de mise en œuvre et/ou projets dépendants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cette action est le cœur de l'axe stratégique « innovation par et avec le numérique » en cohérence avec la Stratégie Territoriale de l'Innovation de la Nouvelle-Calédonie ■ Le projet de lieu Totem (<i>voir fiche action 1.1</i>) est indissociable de la présente action. Les deux actions doivent être menées en parallèle ■ Le lancement d'AAP en lien avec les technologies et les secteurs phares est aussi important. En effet, il suscitera l'émergence de porteurs de projets et de jeunes entreprises (<i>voir fiche action 1.3</i>) ■ Une communication à l'international est un élément clé qui permettra d'attirer des porteurs de projets et investisseurs, créant ainsi des conditions de développement de partenariats avec des réseaux de clusters, des pôles de compétitivité, des points relais 3S, des réseaux thématiques French Tech, des hubs internationaux French Tech
<p>Risques</p>	<p><input type="checkbox"/> Haut <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Bas</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'équilibre financier d'une telle démarche ne peut être atteint sans l'intervention pérenne de la puissance publique ■ De potentielles difficultés à établir une synergie opérationnelle entre les administrations parties prenantes peuvent être un frein
<p>Facteurs clés de succès</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ FCS 1 : Forte volonté politique ■ FCS 2 : Modèle économique pérenne ■ FCS 3 : Ce projet seul ne peut être un succès sans la mise en œuvre d'actions connexes (communication et marketing, AAP, lieu totem, etc.) ■ FCS 4 : Mobilisation des acteurs publics et privés autour d'objectifs communs

Evaluation du projet

Evaluation du projet		
Budget global	Charge de travail globale (jours)	Ressources cellule ECONUM du gouvernement : <ul style="list-style-type: none"> ■ 10 jours pour le lancement en 2018 ■ 10 jours par an pour le suivi et la coordination en 2019 - 2022
	Coût en investissement (MXPF) (hors charges internes)	<ul style="list-style-type: none"> ■ / XPF
	Coût en fonctionnement (MXPF)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 23M XPF/an, soit 0,19M€ ■ Ce coût est à répartir entre les acteurs publics et privés
Mode de financement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le modèle économique doit viser l'équilibre ■ Le modèle doit s'adosser à du financement public et privé (en particulier à l'amorçage) ■ L'activité doit générer des recettes : <ul style="list-style-type: none"> ■ Adhésion des membres à la structure porteuse ■ Location de salle (avec une tarification différenciée suivant le type de demande) ■ Actions de sponsoring à l'occasion d'événements spécifiques ■ Privatisation du lieu en quelques occasions ■ Participation à des projets ■ Rémunération d'activités d'expertise ou de montage d'actions ■ Snacking, etc. ■ Financeurs potentiels : <ul style="list-style-type: none"> ■ Publics NC : collectivités, OPT, ENERCAL, etc. ■ Privés NC (Intelvia, Atos, IBM, ENGIE, etc.) ■ Privés hors NC (Ericsson, Axians, Logic, etc.) 	
Délai de réalisation de l'action (mois)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 9 mois 	
Calendrier et fréquence de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'organisation de la structure est à définir au cours de l'année 2018 ■ L'ouverture de la structure pour l'année 2019 	
Valeur ajoutée économique de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création de sociétés, d'emplois et de PIB (à titre indicatif une startup pérenne dans le numérique en France métropolitaine c'est 12 emplois moyens, +37% de hausse moyenne de chiffre d'affaire/an et 92% de personnel en CDI – baromètre 2015 d'Ernst et Young) 	
Critères d'évaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Niveau et régularité de la fréquentation du lieu ■ Perception des usagers (questionnaires) ■ Nombre d'entreprises et porteurs de projet accueillis dans l'espace de co-working ■ Nombre de porteurs de projets retenus ■ Nombre de projets issus de la collaboration entreprises/recherche/public initiée 	

	<ul style="list-style-type: none">■ Taux de remplissage■ Nombre et typologie des entreprises
Esquisse du plan d'exécution de l'action	<ul style="list-style-type: none">■ Cadrage générale du projet avec les acteurs : 2 mois■ Lancement du projet : 4 mois<ul style="list-style-type: none">■ Conventonnement et financement■ Assistance au recrutement■ Coordination des acteurs■ Mise en oeuvre : 3 mois